

CN
V
FV
FL

CONSEIL
NATIONAL
DES VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





Jardin de l'Hôtel de Ville - Caen (Calvados)

L'édito du Président

L'année 2024 a été marquée par nos 18^{ème} Rencontres Nationales les 11 et 12 avril à Douai, placées sous le thème *"Transition(s) - Transmission(s), les villes et villages fleuris acteurs du changement !"*. Ces deux jours de travaux ont permis de partager expériences et réflexions autour d'enjeux cruciaux qui façonnent nos territoires.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), pleinement engagé dans cette dynamique, est aujourd'hui un partenaire incontournable qui propose une approche globale pour tous les territoires en transition. À travers une feuille de route claire et détaillée, c'est un outil qui aide à structurer l'ensemble des politiques publiques d'une commune pour améliorer durablement le cadre de vie tout en valorisant sa propre identité paysagère.

Devenu au fil du temps un véritable outil de management, le label *"Villes et Villages Fleuris"* poursuit chaque année sa progression : en 2024, 149 nouvelles communes accèdent à une première fleur et 13 communes décrochent leur 4^{ème} fleur.

2024 marque aussi un nouveau tournant pour notre association qui a fait l'acquisition de ses propres bureaux, rue Oberkampf à Paris. Ce nouveau siège social où vous êtes les bienvenus, témoigne à la fois de la stabilité du label et de sa volonté de renforcer son ancrage pour l'avenir.



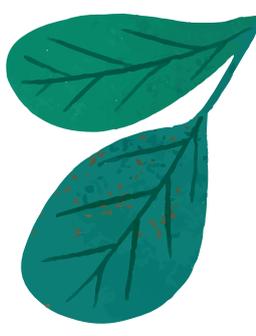
Dans l'objectif constant de retisser des liens avec les institutions, le CNVVF a signé cette année une Charte de partenariat avec *"Départements de France"*. Pierre angulaire du label, les départements jouent en effet un rôle fondamental dans l'accompagnement technique des communes et sont le socle de l'organisation du label dans les territoires, avec l'appui des régions. En novembre dernier, nos équipes ont également participé pour la première fois au Congrès des Maires de France, ce qui a permis d'aller à la rencontre de nos adhérents et d'ouvrir notre réseau à de futures communes engagées dans une démarche de valorisation du cadre de vie.

En 2024, notre jury national s'est aussi renouvelé en accueillant 22 nouveaux membres. Désigné pour une durée d'un an, il se compose de femmes et d'hommes de qualité, experts dans leur domaine de compétence. Je remercie tous les anciens membres du jury qui ont œuvré durant tant d'années à nos côtés en partageant leur expérience et savoir-faire à l'ensemble de nos communes membres.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe sous la direction de Julien Faivre ainsi que les membres du Conseil d'Administration qui m'ont fait l'honneur de reconduire mon mandat de Président pour 3 années supplémentaires durant lesquelles nous continuerons de moderniser notre association qui fête cette année ses 65 ans !

Thibaut Beauté.
Président du CNVVF

Sommaire



LE CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS - P.5

Les missions

Nouveaux bureaux

Ressources humaines

Le Conseil d'Administration en 2024

LE BUDGET 2024 P.8

Les recettes et dépenses

Les adhésions

LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2024 - P.9

Formation du jury

Les visites du jury national

Les visites d'expertise dans les communes

Le CNVVF présent dans les territoires

Le palmarès national 2024

LES TEMPS FORTS DU RÉSEAU DES "VILLES ET VILLAGES FLEURIS" - P.19

Les événements du CNVVF

LA PROMOTION DU LABEL - P.23

Une nouvelle présentation institutionnelle

Un nouveau Guide du label

Un guide Petit Futé des Villes et Villages Fleuris

Les relations presse

Les réseaux sociaux

Les salons professionnels

Les partenaires du label

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Les missions

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, association loi 1901 a pour mission d'être le garant du label et de son organisation, mais également de :



Coordonner le label au niveau national



Accompagner les communes dans la valorisation de leur territoire et de leur identité paysagère



Animer et coordonner le réseau "Villes et Villages Fleuris"



Assurer le développement et la promotion du label



Nouveaux bureaux

En 2024, le ministère de l'Économie et des Finances a signifié au CNVVF son préavis de départ dans un délai de 3 mois. Un déménagement s'est donc imposé pour l'équipe qui a quitté le 13^{ème} arrondissement de Paris pour installer ses locaux rue Oberkampf dans le 11^{ème} arrondissement, un quartier très dynamique. Ce nouvel espace de travail pour l'équipe du CNVVF se veut un lieu ouvert sur l'extérieur pour accueillir plus facilement les communes et visiteurs.

Le Conseil d'administration du 11 décembre a permis d'inaugurer ces nouveaux locaux.

Ressources humaines

Après de nombreuses années au CNVVF, Martine Lesage est partie en retraite. Elle a été désignée comme personnalité qualifiée au sein du Conseil d'Administration, collège 5. Thibaut Beauté, président du CNVVF l'a remerciée pour son implication et son engagement dans le label qu'elle a fait évoluer pendant quarante ans.

Camille Piacentini a rejoint le CNVVF en avril en tant que chargée de projet événementiel. Elle a précédemment occupé la fonction de chargée de mission du label au département de la Haute-Saône et dispose d'une bonne connaissance du fonctionnement du label dans les territoires.

Après 6 années au CNVVF, Kevin Beurlat, qui avait en charge la coordination du réseau, s'est orienté vers un autre domaine d'activité (webmarketing et e-tourisme).

Madeleine Sawicki est arrivée en octobre pour renforcer l'équipe du CNVVF sur différentes missions supports. Jeune diplômée, elle a effectué un stage de fin d'étude à l'Agence Régionale du Tourisme des Hauts-de-France, au sein du service chargé de l'animation du label.



Le Conseil d'Administration en 2024

Thibaut Beauté a été réélu à l'unanimité président du conseil d'administration du CNVVF. De nouvelles personnalités qualifiées ont été désignées pour former le collège 5. Parmi les membres du bureau, Mme Catherine Muller a été désignée secrétaire générale et Mme Marie-Reine Fischer secrétaire générale adjointe.

Les conseils d'administration se sont tenus le 6 février, le 26 mars, le 24 septembre et le 11 décembre.

Membres du conseil d'administration et du bureau

MEMBRES ADHÉRENTS

COLLÈGE 1 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Régions

- **Hamida REZEG**, Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France
Suppléante : Valérie PÉCRESE, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Départements

- **Daniel LEVEL**, représentant du département des Yvelines
Suppléante : Marie-Hélène AUBERT, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

COLLÈGE 2 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Catégorie 1 / Communes de moins de 1 000 habitants

- **Thierry PLOUVIER**, Maire de Lyons-la-Forêt (Eure)

Catégorie 2 / Communes de 1 001 à 5 000 habitants

- **Benoît BARANGER**, Maire de Bourgueil (Indre-et-Loire)
Suppléant : Dominique ALLAIRE, Délégué au fleurissement

Catégorie 3 / Communes de 5 001 à 30 000 habitants

- **Alde HARMAND**, Maire de Toul (Meurthe-et-Moselle)

Catégorie 4 / Communes de 30 001 à 80 000 habitants

- **Marie-France PARRAIN**, Maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

Catégorie 5 / Communes de plus de 80 000 habitants

- **Brigitte FOURÉ**, Maire d'Amiens (Somme)
Suppléant : Bruno BIENAIMÉ, Adjoint à la transition écologique

COLLÈGE 3 : FILIÈRE TOURISME

- **Stéphane VILLAIN**, Président d'ADN Tourisme
Suppléants : Christophe MARCHAIS, Directeur Général Adjoint d'ADN Tourisme.

- **ADN Tourisme / CRT / Christian MOURISARD, Marie-Reine FISCHER**

- **ADN Tourisme/ ADT / Marc Levy**

- **Rose-Marie ABEL**, Directrice Générale par intérim d'ATOUT FRANCE

- **Suppléante** : Frédérique ROUSSEAU, Directrice Innovation, Qualité et Développement Durable des Territoires

- **À pourvoir**

COLLÈGE 4 : FILIÈRE HORTICULTURE ET SEMENCES

- **Bernard ABDILLA**
Suppléante : Marie LEVAUX, Présidente de VERDIR
- **Emmanuelle MARVIE**, Présidente des Jardineries et Animaleries de France
Suppléant : François PAULY, Expert Jardin
- **Laurent BIZOT**, Président des Entreprises du Paysage
Suppléant : Vincent CORNU
- **Jean-Pierre ALAUX**, Président de la section Plantes potagères et florales de SEMAE
Suppléant : Émeline TEISSIER-FREMERY, Secrétaire générale section plantes potagères et florales
- **Anne MARCHAND**, Présidente d'HORTIS
Suppléant : Christian MAILLARD, Vice-Président d'HORTIS

COLLÈGE 5 : PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- **Thibaut BEAUTÉ**, Président du CNVVF
- **Philippe COCHET**, Président de l'ANDEEV (démissionnaire au 13/12/2024)
- **Martine LESAGE**, personne qualifiée
- **Catherine MULLER**, Présidente de VALHOR

MEMBRES ASSOCIÉS

Représentant du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

- À pourvoir

Représentant du Ministère de la Culture et du Patrimoine :

- **Guillaume JUIN** adjoint à la cheffe du département des territoires

Représentant du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des Risques :

- À pourvoir

BUREAU

Président :

- Thibaut BEAUTÉ

Vice-Présidents :

- Daniel LEVEL
- Thierry PLOUVIER

Secrétaire générale :

- Catherine MULLER

Secrétaire générale adjointe :

- Marie-Reine FISCHER

Trésorier :

- Philippe COCHET, Président de l'ANDEEV (démissionnaire au 13/12/2024)

Trésorier adjoint :

- Alde HARMAND

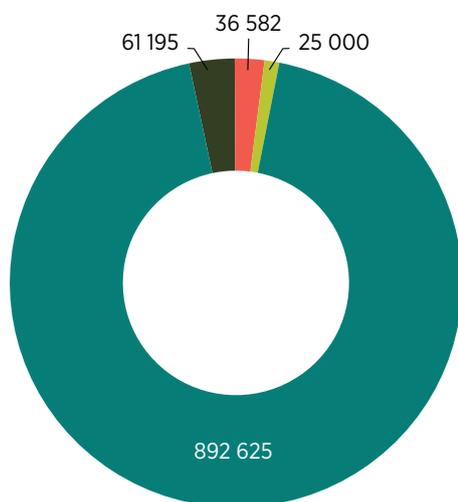
L'Assemblée Générale du CNVVF s'est tenue en visioconférence le 29 avril 2024.



Le budget 2024

Les recettes et dépenses

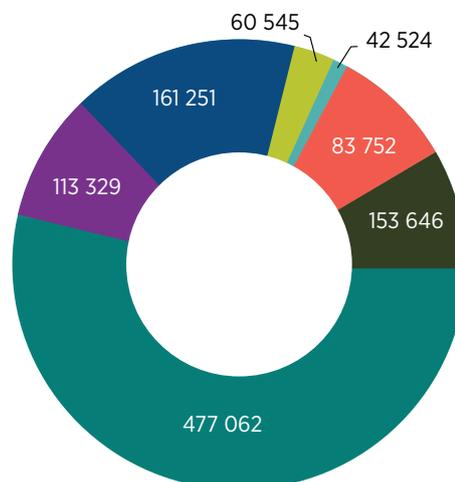
Répartition des recettes du CNVVF en 2024 (€)



TOTAL DES RECETTES : 1 015 402 €

- Adhésions
- Assises
- Divers
- Contributions : Atout France, Semae et Valhor

Répartition des dépenses du CNVVF en 2024 (€)



TOTAL DES DÉPENSES : 1 092 108 €

- Fonctionnement
- Fonctionnement / Travaux équipement bureau
- Promotion / Évènements
- Labellisation / Jury national
- Promotion / Conseil et animation du réseau
- Promotion / Outils de communication
- Promotion / Site internet

Année exceptionnelle pour le label - À l'issue de la décision du ministère de l'Économie et des Finances de reprendre possession des bureaux qu'il louait au CNVVF, le conseil d'administration en date du 6 février 2024 a voté à l'unanimité l'acquisition de 87m2 de bureaux au 160 rue Oberkampf pour un montant de 839 000€ (autofinancés à 100%). Le résultat comptable de cette année s'interprète donc au regard de cette acquisition : l'achat des bureaux entre donc dans l'actif immobilisé de l'association. Les frais annexes liés à cet achat (honoraires de l'agence immobilière, du notaire, de l'architecte...) n'étant pas immobilisables, ils ont été comptabilisés en charges, impactant ainsi le résultat de l'exercice. Un équilibre assuré cependant par la trésorerie qui garantit la bonne stabilité financière de l'association.

Les adhésions

Au 31 décembre 2024, le CNVVF compte 4 637 adhérents, dont 12 organismes : ADN Tourisme, ANDEEV, Atout France, Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige, Graines Voltz, Hortis, Les Entreprises du Paysage, Les Jardinerias & Animaleries de France, Les Éditions de Bionnay, Semae, SNHF, VERDIR.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il y a eu 159 nouveaux adhérents pour un montant de 23 235 €. Il s'agit de communes accédant au label en 2023 et dont l'adhésion prend effet au 1^{er} janvier 2024. Par ailleurs, 107 communes ont quitté le label en 2024. Chaque année, le bulletin d'adhésion est actualisé et envoyé à l'ensemble des communes nouvellement labellisées.



La campagne de labellisation 2024

Formation du jury



Le 16 avril, le CNVVF a réuni le jury national pour préparer la tournée 2024. Cette journée a permis :

- Aux 51 membres du jury présents de faire connaissance et de rencontrer les 22 nouveaux membres retenus pour la tournée 2024.
- De former le jury aux critères du label et de rappeler ses missions
- De partager des témoignages et des retours d'expérience
- De remettre au jury la nouvelle édition du "guide du jury" qui développe l'ensemble des 70 critères du référentiel technique.

Cette première réunion, qui se tiendra désormais chaque année, a été vivement appréciée du jury et a permis d'enclencher la dynamique des tournées.

Les visites du jury national



Visite du jury - Chamboeuf (Loire)

Le jury national a débuté ses visites dès le 22 avril qu'il a poursuivi jusqu'au 25 juillet 2024.

117 communes ont été visitées par le jury national, dont 17 communes labellisées "3 Fleurs" souhaitant accéder à la "4^{ème} Fleur" (parmi lesquelles 13 ont obtenu le label "4 Fleurs").

23 tournées ont été organisées, mobilisant 71 membres du jury : élus, représentants du tourisme, responsables des espaces verts des collectivités locales, professionnels publics et privés du paysage, de l'horticulture, CAUE, journalistes de presse spécialisée... Chaque année, de nouvelles personnalités qualifiées sont intégrées au jury national ce qui permet une parfaite représentativité de la diversité des territoires labellisés.



Visite du jury - Bordeaux (Gironde)

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Annecy
 Caluire-et-Cuire
 Chamboeuf
 Châtillon-sur-Chalaronne
 Écully
 Évian-les-Bains
 Lyon
 Morestel
 Saint-Galmier
 Saint Gervais-les-Bains
 Saint-Vulbas
 Vénissieux
 Vindry-sur-Turdine
 Vonnas
 Yvoire

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Beaune
 Belfort
 Chalon-sur-Saône
 Mâcon
 Mandeuve
 Moffans-et-Vacheresse
 Paray-le-Monial
 Rougegoutte
 Sens
 Beaune
 Belfort
 Chalon-sur-Saône
 Mâcon
 Mandeuve
 Moffans-et-Vacheresse
 Paray-le-Monial
 Rougegoutte
 Sens

BRETAGNE

Brest
 Châteaugiron
 Fouesnant-les-Gléan
 Loctudy
 Louargat
 Loudéac
 Perros-Guirec
 Vitré

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Briare
 Dreux
 Montargis
 Orléans

GRAND-EST

Baconnes
 Colmar
 Dambach-la-Ville
 Dieffenbach-lès-Woerth
 Eguisheim
 Guebwiller
 Hirtzbach
 Hohwiller
 Huningue
 Illkirch-Graffenstaden
 Masevaux-Niederbruck
 Mattstall
 Metz
 Nogent-sur-Seine
 Oger - Blancs - Coteaux
 Richwiller
 Rombas
 Saint Brice-Courcelles
 Saint-Dié-des-Vosges
 Sarreguemines
 Sausheim
 Semide
 Thionville
 Toul

HAUTS-DE-FRANCE

Bailleul-sur-Thérain
Berck-sur-Mer
Boubers-sur-Canche
Boulogne-sur-Mer
Calais
Conchy-sur-Canche
Dunkerque
Gauchy
Le Touquet-Paris-Plage
Saint-Valery-sur-Somme
Senlis

ÎLE-DE-FRANCE

Cachan
Courbevoie
Évry-Courcouronnes
Gagny
Issy-les-Moulineaux
Le Plessis-Robinson
Meudon
Soisy-sous-Montmorency
Vélizy-Villacoublay

NORMANDIE

Mesnières-en-Bray
Saint-Fraimbault

NOUVELLE-AQUITAINE

Angoulême
Blanquefort
Bordeaux
Cognac
Dax
Royan
Saintes
Saint-Hilaire-les-Places

OCCITANIE

Blaziert
Roques

PAYS DE LA LOIRE

Angers
Avrillé
Cogners
Coulaines
La Baule-Escoublac
Mouchamps
Nantes
Pornichet
Saint-Brévin-les Pins
Sainte-Gemmes-sur-Loire

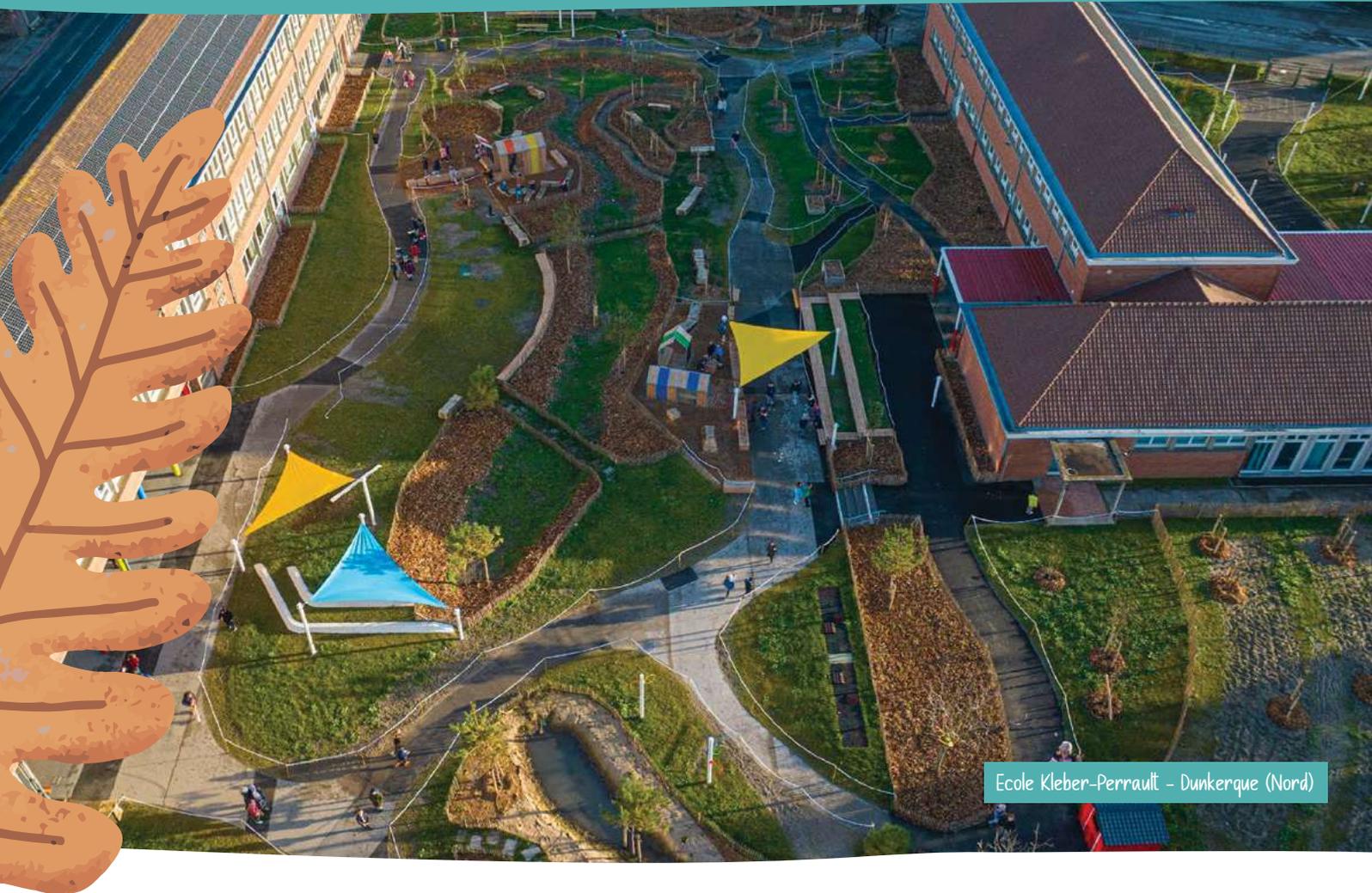
SUD PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

Antibes Juan-les-Pins
Cannes
Cassis
Gréoux-les-Bains
Istres
Sanary-sur-Mer

Cette année, les courriers-rapports ont été adressés aux maires à l'issue de la séance plénière, entre la mi-septembre et le début du mois d'octobre.

Visite du jury - Mouchamps (Vendée)





Les visites d'expertise dans les communes

Depuis plusieurs années, les communes souhaitant accéder à la 4^{ème} fleur ont la possibilité de solliciter une visite d'expertise en amont, effectuée par le CNVVF en lien avec leur région. Cette visite permet de s'assurer qu'elles ont bien atteint le niveau exigé ou de constater que des pistes d'amélioration sont encore à prévoir. À l'issue, un courrier-rapport leur est adressé ainsi qu'aux régions qui décident de l'année de visite pour l'accession 4 fleurs.

En présence d'élus et techniciens :

- **4 juin** : Nogent sur Marne (Val-de-Marne), 3 fleurs
- **18 juin** : Plérin (Côtes-d'Armor), 3 fleurs
- **27 août** : Dampierre-en-Burly (Loiret), 3 fleurs
- **29 août** : Brunoy (Essonne), 2 fleurs
- **5 septembre** : Clamart (Hauts-de-Seine), 3 fleurs
- **6 septembre** : Courchevel (Savoie), 3 fleurs
- **10 septembre** : Franconville (Val-d'Oise), 3 fleurs
- **13 septembre** : Saffré (Loire-Atlantique), 3 fleurs
- **19 septembre** : Millau (Aveyron), 3 fleurs
- **1^{er} octobre** : Voujeaucourt (Doubs), 3 fleurs
- **1^{er} octobre** : Bitche (Moselle), 4 fleurs avec un avertissement
- **4 octobre** : Argentan (Orne), 3 fleurs
- **10 octobre** : Vernon (Eure), 3 fleurs
- **14 octobre** : Gonesse (Val-d'Oise), 3 fleurs
- **24 octobre (en visio)** : Fraisse-sur-Agout (Hérault), 4 fleurs avec un avertissement
- **29 octobre** : La Grande Paroisse (Seine-et-Marne), 1 fleur

Le CNVVF présent dans les territoires

- **16 janvier** : Rencontre avec les acteurs du label dans le département des Yvelines
- **19 janvier** : Rencontre avec les acteurs du label d'Indre-et-Loire, en visioconférence
- **7 février** : Colloque sur la renaturation dans le département de la Haute-Saône
- **8 février** : Remise des prix du département du Doubs à Sancey
- **8 février** : Rencontre avec les acteurs du label dans la région Occitanie, en visioconférence
- **5 mars** : Intervention auprès de l'Association des Maires de France
- **13 mars** : Remise des prix de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon
- **20 mars** : Remise des prix de la région Nouvelle-Aquitaine à Royan
- **11 mai** : Foire aux plantes rares à Bezouotte
- **21 mai** : Rencontre du jury régional d'Auvergne-Rhône-Alpes
- **22 et 23 juin** : Inauguration jardin éphémère à Boulogne-sur-Mer
- **12 septembre** : Remise des prix du département de Maine-et-Loire à Angers
- **30 septembre** : Rencontre avec l'Office Français de la Biodiversité, en visioconférence
- **8 octobre** : Remise des prix de la région Grand-Est à Rombas
- **17 octobre** : Remise des prix de la région Grand-Est à Taissy
- **23 novembre** : Remise des prix du département de la Haute-Saône à Vesoul
- **6 décembre** : Remise des prix de la région Occitanie à Nîmes
- **9 décembre** : Remise des prix du département des Bouches-du-Rhône à Marseille
- **9 décembre** : Remise des prix de la région Île-de-France à Saint-Ouen
- **12 décembre** : Remise des prix du département de la Côte-d'Or à Dijon



Remise des prix de la région Grand-Est à Rombas (Moselle)



Remise des prix de la région Nouvelle-Aquitaine à Royan (Charente-Maritime)



Remise des prix de la région Auvergne Rhone Alpes à Lyon (Rhône)



Remise des prix de la région Grand-Est à Taissy (Marne)

Le palmarès national 2024

Treize nouvelles communes accèdent à la **4^{ème} fleur**. Cette accession récompense les communes les plus engagées dans une démarche globale et exemplaire afin d'améliorer le cadre de vie. Elle tient notamment compte des aménagements réalisés pour développer la nature en ville et préserver les espaces naturels, la biodiversité ainsi que les ressources.



ANTIBES JUAN-LES-PINS
(Alpes-Maritimes) - 75 130 habitants



BORDEAUX
(Gironde) - 261 804 habitants



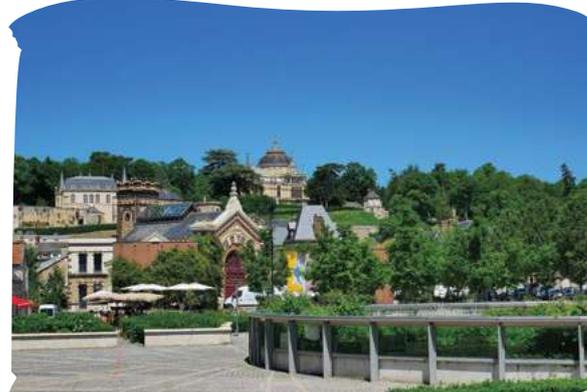
COGNAC
(Charente) - 18 448 habitants



DAMBACH-LA-VILLE
(Bas-Rhin) - 2 207 habitants



DAX
(Landes) - 21 347 habitants



DREUX
(Eure-et-Loir) - 30 879 habitants



DUNKERQUE
(Nord) - 86 788 habitants



ÉVRY-COURCOURONNES
(Essonne) - 66 177 habitants



GRÉOUX-LES-BAINS
(Alpes-de-Haute-Provence) - 2 939 habitants



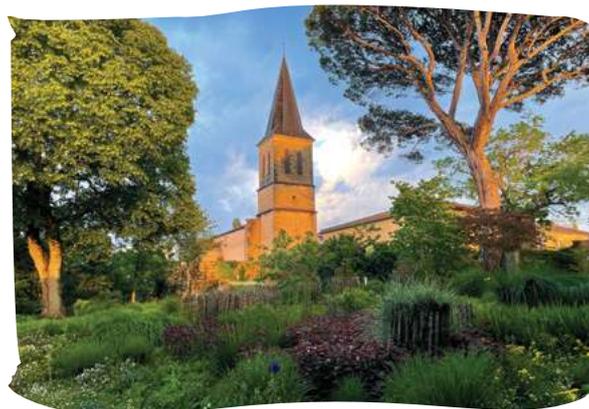
MOUCHAMPS
(Vendée) - 2 957 habitants



NOGENT-SUR-SEINE
(Aube) - 5 809 habitants



PERROS-GUIREC
(Côtes-d'Armor) - 7 175 habitants



ROQUES
(Gers) - 108 habitants

Huit communes décrochent la **Fleur d'Or**. Elle récompense chaque année un nombre restreint de communes déjà labellisées "4 Fleurs" pour leur engagement exceptionnel. Cette distinction valorise leurs efforts remarquables pour l'amélioration du cadre de vie, en intégrant l'ensemble des thématiques du label Villes et Villages Fleuris.



CALUIRE-ET-CUIRE
(Rhône) - 43 572 habitants



CHAMBOEUF
(Loire) - 1 797 habitants



GUEBWILLER
(Haut-Rhin) - 11 137 habitants



HUNINGUE
(Haut-Rhin) - 7 507 habitants





SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
(Haute-Savoie) - 5 602 habitants



SANARY-SUR-MER
(Var) - 17 268 habitants



THONVILLE
(Moselle) - 42 163 habitants



VÉLIZY-VILLACOUBLAY
(Yvelines) - 22 713 habitants

Dix-sept communes obtiennent un prix national pour leurs actions et aménagements spécifiques :

- **Prix de l'attractivité touristique, en partenariat avec Atout France.** Ce prix récompense les communes qui allient le mieux l'offre touristique et la promotion de cette offre dans un cadre attractif. Les communes s'engagent à faire rayonner leur territoire auprès des visiteurs :

BERCK-SUR-MER (Pas-de-Calais)

CASSIS (Bouches-du-Rhône)

- **Prix de la préservation de l'environnement.** Ce prix récompense le travail exemplaire mené par une collectivité pour préserver ses ressources naturelles, protéger la biodiversité et favoriser les déplacements doux. Il peut aussi récompenser une politique audacieuse d'aménagement paysager et de requalification d'espaces publics qui redonne une place forte au piéton et au végétal :

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE (Pas-de-Calais)

LYON (Rhône)

MATTSTALL (Bas-Rhin)

- **Prix des 65 ans du label.** Pour célébrer cet anniversaire, le jury a décerné un prix spécial aux communes labellisées depuis plusieurs dizaines d'années qui ont su s'adapter durablement pour répondre aux défis contemporains et aux évolutions des critères du label :

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

MOFFANS-ET-VACHERESSE (Haute-Saône)

ROUGEGOUTTE (Territoire de Belfort)

- **Prix de la mise en valeur du patrimoine.** Ce prix est décerné à une commune qui valorise le mieux des

éléments de son patrimoine grâce à un environnement floral et paysager de qualité, en cohérence avec l'identité locale :

ROYAN (Charente-Maritime)

YVOIRE (Haute-Savoie)

- **Prix de la diversité végétale, en partenariat avec Valhor.** Ce prix est attribué à une commune où la diversité du végétal sous toutes ses formes contribue, à sa structuration, à son esthétisme et à sa convivialité :

CALAIS (Pas-de-Calais)

SARREGUEMINES (Moselle)

- **Prix de l'action éducative et citoyenne, en partenariat avec Semae.** Ce prix récompense une commune ayant mis en place des actions pédagogiques remarquables auprès des jeunes pour les initier au jardinage et les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement. Il récompense également une commune ayant réalisé des actions citoyennes remarquables visant à renforcer le lien social grâce au végétal :

BACONNES (Marne)

CHALON-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire)

NANTES (Loire-Atlantique)

- **Prix national de l'arbre.** Il est décerné à une commune qui fait preuve, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, d'une gestion exceptionnelle et innovante de son patrimoine arboré :

CAEN (Calvados)

NANTES (Loire-Atlantique)

Le label "Département Fleuri" récompense un territoire pour ses actions de valorisation et d'animation du label. Il souligne l'engagement et l'implication de tout un département dans cette dynamique. Il est cette année décerné aux départements des BOUCHES DU RHÔNE, des LANDES, du NORD et des YVELINES.



Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais)



Les temps forts du réseau des "Villes et Villages Fleuris"

Les événements du CNVVF

18^{ème} Rencontres Nationales à Douai

Les 11 et 12 avril, près de 400 personnes se sont retrouvées à Douai (Nord) pour échanger sur le thème **"Transition(s) - Transmission(s) : Les Villes et Villages Fleuris acteurs du changement !"**. Accueilli par le Maire Frédéric Chéreau et le Président du CNVVF, Thibaut Beauté, le réseau des **"Villes et Villages Fleuris"** a pu s'enrichir des partages lors des tables rondes et des moments conviviaux. Ils ont pu également découvrir le patrimoine du Douaisis avec le Beffroi et les ruelles de la ville, le lycée agricole Biotech et le terroir de l'Escarpelle.

Le président a conclu ces deux journées en rappelant que : "L'utilité sociale est un aspect important de nos métiers et le label est un outil pour répondre à ces nouvelles aménités attendues par notre société. Il est important de donner du sens à nos actions, de travailler ensemble sur le développement de ces valeurs pour offrir aux habitants un spectacle vivant et l'opportunité de redécouvrir la beauté de la nature."

Ces deux jours de témoignage et de partage d'expérience ont été très appréciés des participants qui ont souligné la qualité des interventions, ainsi que l'opportunité d'élargir leur réseau.



Frédéric Chèreau, Maire de Douai



Thibaut Beauté, Président du CNVVF



Mady Dorchies-Brillon, co-présidente du jury régional des Hauts-de-France



Sébastien Seguin, Vice-Président du Conseil départemental du Nord



L'espace professionnel a réuni 18 exposants au secteur d'activité varié :



19^{ème} Rencontre des "Départements Fleuris" (3 et 4 octobre)

La 19^{ème} rencontre des "Départements Fleuris" était cette année organisée à Charleville-Mézières par l'Agence de développement Touristique (ADT) des Ardennes, le mercredi 2 et le jeudi 3 octobre. Les participants ont été accueillis par le Président du Conseil Départemental des Ardennes, Noël Bourgeois, la présidente de l'ADT des Ardennes, Dominique Arnould et le Directeur du CNVVF, Julien Faivre. Labellisé "**Département Fleuri**" en 2023, les Ardennes prônent une politique départementale de valorisation paysagère qui coïncide parfaitement avec les critères d'évaluation du label. Le département a une réelle volonté de préserver le riche patrimoine naturel des Ardennes.

La première journée a été marquée par des ateliers collaboratifs sur les nouveaux outils de communication, et sur la valorisation du label "**Département Fleuri**" auprès des départements non labellisés. Elle a également inclus une visite guidée sur le thème de Rimbaud et des jardins municipaux. Durant la deuxième journée, le maire de la commune de Warnécourt, Nicolas Poret, et Stéphanie Drothier de l'ADT des Ardennes sont intervenus ; puis des visites culturelles ont été organisées l'après-midi. Ces deux jours, importants pour le réseau, ont permis de nombreux échanges autour de l'organisation du label.

Cette année, 11 départements (Marne, Alsace, Côte-d'Or, Haute-Saône, Nord, Eure, Ille-et-Vilaine, Landes, Yvelines, Ardennes et Provence) sur les 15 labellisés étaient représentés.

Julien Faivre a rappelé l'importance des départements qui sont le socle de l'organisation du label. Le CNVVF renforce son soutien auprès des animateurs du label grâce à des outils modernes et un accompagnement sous forme de webinaires thématiques. Dans un contexte d'accélération du changement climatique accompagné de la raréfaction des deniers publics, le label est un outil pertinent qui a plus que jamais du sens.



Remise des prix nationaux 2024

Le 3 décembre 2024, le CNVVF organisait la 65^{ème} remise des prix nationaux, à la Salle Gaveau à Paris. Pour les 65 ans du label, 500 personnes étaient présentes dont Françoise Gatel - Ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat et Thibaut Beauté - Président du CNVVF qui ont remis leurs prix aux lauréats.

34 lauréats

Les témoignages ont été l'occasion pour les élus de remercier toutes leurs équipes et d'expliquer l'importance de leur engagement dans le label.





Salle Gaveau



Le Touquet Paris Plage - Prix de la préservation de l'environnement



Communes renouvelées 4 fleurs

La promotion du label

Une nouvelle présentation institutionnelle

Outil de communication par excellence, la présentation institutionnelle s'adresse à l'ensemble des parties prenantes.

Elle permet de définir et harmoniser les éléments de langage autour du label, contribuant ainsi à la promotion de son identité et de ses singularités. Elle constitue également un cadre de référence structuré pour toutes les interventions du CNVVF.

Élaborée aux couleurs de l'identité visuelle annuelle, elle offre une vision dynamique et synthétique du label.



Un nouveau Guide du Label

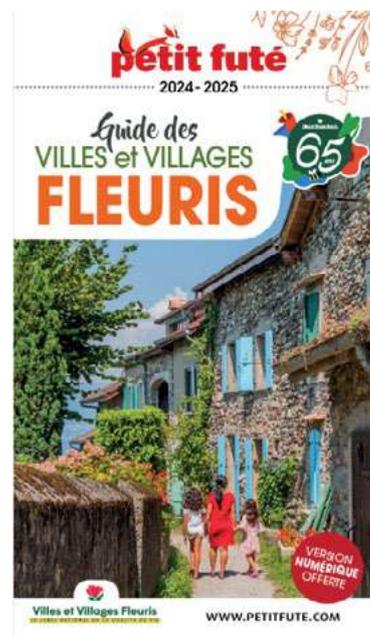
Un nouveau Guide du label, à l'usage des membres du jury a été édité cette année. Il constitue le "mode d'emploi" de la grille d'évaluation qu'il vient compléter et actualiser en définissant chacun de ses critères et en précisant les exigences requises pour chaque niveau du label. Ce guide est un véritable outil d'accompagnement pour le jury afin de conseiller au mieux les communes.

Un guide Petit Futé des Villes et Villages Fleuris

Cette édition spéciale du Petit Futé constitue une vitrine privilégiée pour promouvoir les communes labellisées 4 fleurs. Elle met en lumière leurs atouts et les définit comme des destinations idéales pour les amoureux de grands espaces pittoresques et verdoyants.

Grâce à la renommée du Petit Futé et à son large réseau de diffusion, ce guide s'adresse à un public varié : touristes, habitants et acteurs locaux. Il valorise des destinations associant authenticité, qualité de vie et engagement en faveur du développement durable.

À travers cette initiative, le CNVVF réaffirme son rôle moteur dans la promotion des communes labellisées. L'objectif est double : développer la notoriété des communes labellisées et renforcer l'image du label auprès d'un large public.



Les relations presse

L'objectif des relations presse est de développer la visibilité du label, renforcer son image dans les médias, aligner les messages clés avec ses valeurs et missions.

Chiffres clés

6 CAMPAGNES MÉDIAS

Élections CA 2024 - Rencontres Nationales - Départ du jury national - Jardins Jardin - Palmarès 2024 - Remise des Prix nationaux

350 ARTICLES CONSACRÉS

701 000 000 LECTEURS POTENTIELS

2 341 000 € EAE

(équivalent achat espace publicitaire)

Une dizaine d'interviews réalisées dont :

LaProvence.

france
inter

france
bleu

version
femina

LE DAUPHINE
libéré

ouest
france

ca
M'INTÉRESSE



Le dossier de presse est un document de référence destiné aux journalistes, il fournit, de manière structurée et complète, toutes les informations sur le label pour rédiger un article, enrichir un dossier de fond ou préparer une interview.

Il présente son historique, son organisation, ses missions, le palmarès, ainsi que quelques initiatives des communes labellisées. Deux versions ont été réalisées : palmarès 2023 et palmarès 2024.

Les réseaux sociaux

L'objectif de la présence du CNVVF sur les réseaux sociaux est de créer une identité forte du label, mettre en lumière les valeurs du label et valoriser ses missions sur trois plateformes (LinkedIn, Facebook, Instagram).



2 425 000

Impressions (+66%)

+722

Abonnés (-17%)

73

Publications (vs 103)

14 067 abonnés



348 000

Impressions (+80%)

+453

Abonnés (+67%)

136

Publications (vs 86)

6 056 abonnés



112 000

Impressions (+435%)

+620

Abonnés (+230%)

59

Publications (vs 10)

2 378 abonnés

Les impressions sont le nombre de fois où le contenu est affiché sur le fil d'actualité des utilisateurs, peu importe si l'on clique dessus ou non. Le nombre d'interactions indique le degré d'engagement (mention j'aime, partage, commentaire) des utilisateurs avec le contenu publié sur les réseaux sociaux.

Villes et Villages Fleuris 27 juin 2024 · 🌍

🌱 Gestion du végétal : pourquoi ne pas impliquer les habitants pour développer les espaces naturels ?

La commune de Rollainville, située dans la plaine des Vosges, est un modèle en matière de développement durable et de gestion du végétal. Avec seulement 319 habitants, ce village a obtenu la 4ème Fleur en 1997 et le prix national de la démarche citoyenne en 2023. 🏆

Rollainville ne dispose pas d'agent technique employé par la commune : ce sont donc les bénévoles qui réalisent la quasi-totalité des travaux de plantation et d'entretien des espaces publics. Chaque année, c'est une trentaine d'habitants qui se mobilise pour déterminer le choix des fleurs, diversifier la palette végétale, planter plus d'une centaine de végétaux et entretenir les massifs.

Rollainville est un village où la gestion du végétal et la préservation de la biodiversité vont de pair avec l'amélioration de la qualité de vie des habitants, des valeurs qui coïncident parfaitement avec celles du CNVVF !

👍❤️🗨️ 1916 74 commentaires 307 partages

187 000 impressions
2 311 interactions

villesetvillagesfleuris

👍❤️🗨️ 65

villesetvillagesfleuris Pour ces journées européennes du patrimoine, nous avons une suggestion pour vous...

Pourquoi ne pas visiter notre Prix 2024 de la mise en valeur du patrimoine ? Cette année, c'est la commune d'Yvoire en Haute-Savoie qui a remporté cette distinction !

Avec son bourg historique datant du XIVème siècle, situé en promontoire du lac Léman, cette cité médiévale a été particulièrement bien préservée. Ses remparts, son château et ses portes fortifiées promettent une visite dans un décor magnifique.

Mais ce n'est pas tout, car la commune a créé un parcours de sensibilisation avec des panneaux pédagogiques le long de la promenade des Remparts, mettant en avant la biodiversité et les abeilles. Le jardin des Cinq Sens propose également des collections végétales remarquables accessibles au public au sein des anciens potagers du château.

Labellisée 4 Fleurs depuis 1974, la commune a eu à cœur de s'adapter aux bouleversements climatiques en réduisant sa consommation d'eau et en privilégiant les espèces vivaces plutôt que les espèces annuelles.

10 830 impressions
67 interactions

Conseil National des Vill... + Suivre 2 443 abonnés 9 mois · 🌍

👉 "Élus et techniciens doivent travailler ensemble, dans le même sens."

Dans les colonnes du magazine Les cahiers du tourisme et du fleurissement, Frédéric Chereau, maire de Douai, revient sur les différents projets et actions menés par la ville pour obtenir le prestigieux label 4 fleurs.

C'est donc tout naturellement que la Ville de Douai s'est imposée comme lieu d'accueil des Rencontres Nationales du CNVVF qui ont eu lieu cette semaine.

Depuis l'obtention de son premier prix départemental en 1979, Douai a su évoluer, passant de la culture annuelle à un fleurissement durable axé sur les massifs permanents et les plantes locales, en parfaite adéquation avec nos critères d'engagement pour la biodiversité et le végétal.

Cette volonté forte de réintégrer la nature en ville et de développer des pratiques respectueuses de l'environnement illustre parfaitement les enjeux qui ont été au cœur des discussions de nos 18^{es} Rencontres. Merci aux équipes de la ville de Douai pour leur accueil durant ces deux jours !

👍❤️🗨️ 88 10 republications

10 172 impressions
76 interactions



20^{ème} anniversaire de l'événement Jardins, Jardin



L'équipe du CNVVF présente au 106^{ème} Congrès des Maires de France

Les salons professionnels

En lien avec la ville de Courbevoie (Hauts-de-Seine), le CNVVF a participé au **20^{ème} anniversaire de l'événement Jardins, Jardin** qui a eu lieu du 30 mai au 2 juin à la Villa Windsor. Jardins, jardin est la destination incontournable pour tous ceux qui voient dans les plantes bien plus que de simples éléments décoratifs. La thématique "Natures cultivées" de l'édition de cette année a offert la possibilité d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de jardinage durable et de respect du climat, mais également d'enrichir ses connaissances en jardinage, de découvrir des artisans et des produits ainsi que de magnifiques jardins éphémères. Cet événement a ainsi constitué une belle opportunité pour promouvoir le label et mettre en valeur l'engagement du CNVVF en faveur du jardinage durable.

En collaboration avec l'Association des Maires de France, le CNVVF était présent le 21 novembre dernier au **106^{ème} Congrès des Maires** afin d'échanger avec les élus, partenaires et acteurs engagés. Événement incontournable pour toutes les collectivités locales, la présence du CNVVF a permis de :

- **Reprendre contact avec les institutionnels** et renforcer les collaborations pour des territoires plus résilients et durables.
- **Faire entendre la voix du label** dans l'évaluation des politiques publiques et expliquer comment il évolue pour répondre aux enjeux actuels.
- **Être à l'écoute et aux côtés des élus des communes,** véritables acteurs de la transition écologique.

Les partenaires du label

Signature de la convention de partenariat avec **ATOUT FRANCE**

Atout France et le CNVVF ont à cœur de renforcer leur collaboration en formalisant leur partenariat, marquant ainsi une étape historique dans leur relation. Les deux structures poursuivent des objectifs communs : attractivité durable, compétitivité touristique par le végétal, valorisation du patrimoine et préservation de la biodiversité, valorisation des initiatives et filières locales, qualité de l'accueil et dimension sociale, transmission.



Signature de la convention de partenariat avec **DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

Le CNVVF et Départements de France s'engagent à consolider leur action au service de la transition écologique, de la valorisation paysagère et de l'attractivité des territoires. Ils ont décidé d'unir officiellement leurs forces pour renforcer leur accompagnement auprès des collectivités locales. Ce partenariat a pour ambition de promouvoir des solutions concrètes et adaptées aux besoins de chaque territoire, en valorisant les bonnes pratiques locales. Il contribuera à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques d'aménagement durable à l'échelle nationale.



Une convention de partenariat est en cours de signature avec l'Association des Maires de France.



Signature de la convention de partenariat avec l'Association Villes de France.



semae
Toutes les semences pour demain

Renouvellement de la convention de partenariat avec SEMAE.



Renouvellement de la convention de partenariat avec VALHOR.





Conseil National des Villes
et Villages Fleuris

160 rue Oberkampf
75011 PARIS

Mail : message@cnvvf.fr
Tél : 01 85 73 33 69

www.villes-et-villages-fleuris.com